

## **Votes nominatifs sur les motions**

*Une motion pure et simple est une motion qui vise uniquement à passer à l'ordre du jour. La motion pure et simple a la priorité de droit sur toutes les autres motions, à l'exception de la motion de confiance. L'adoption d'une motion pure et simple entraîne la caducité de toutes les autres motions (art.92bis du Règlement de la Chambre).*

*Si plusieurs motions de recommandation portent sur le même objet, celles déposées par des interpellateurs ont, lors du vote, la priorité de droit sur celles déposées par d'autres membres. L'ordre du vote est, pour chacune de ces deux catégories de motions, déterminé par l'ordre dans lequel celles-ci ont été déposées.*

### **VOTES :**

1. sur les motions déposées en conclusion de l'interpellation de :

- Mme Barbara Pas (VB) au premier ministre sur « l'appartenance de la Belgique à l'Organisation Internationale de la Francophonie » (n°34)  
(développée en réunion publique de la commission de l'Intérieur, des Affaires générales et de la Fonction publique du 9 juin 2015)

Deux motions ont été déposées (MOT 54 034/001)

- une motion de recommandation par Barbara Pas (VB)
- une motion pure et simple par Philippe Pivin (MR)

La motion pure et simple est adoptée par 89 voix contre 43 et 3 abstentions

2. sur les motions déposées en conclusion de l'interpellation de :

- M. Georges Gilkinet (Ecolo-Groen) au premier ministre sur « l'avenir de l'Office central de lutte contre la délinquance économique et financière organisée (OCDEFO) et de la *Federal Computer Crime Unit* (FCCU) » (n°43)  
(développée en réunion publique de la commission de l'Intérieur, des Affaires générales et de la Fonction publique du 9 juin 2015)

Deux motions ont été déposées (MOT 54 043/001)

- une motion de recommandation par Georges Gilkinet (Ecolo-Groen)
- une motion pure et simple par Philippe Pivin (MR)

La motion pure et simple est adoptée par 80 voix contre 54

3. sur les motions déposées en conclusion de l'interpellation de :

- Mme Vanessa Matz (cdH) à la ministre de la Mobilité, chargée de Belgocontrol et de la Société nationale des chemins de fer belges sur « la fermeture de 33 guichets peu fréquentés » (n°50)  
(développée en réunion publique de la commission de l'Infrastructure, des Communications et des Entreprises publiques du 10 juin 2015)

Deux motions ont été déposées (MOT 54 050/001)

- une motion de recommandation par Vanessa Matz (cdH), Marcel Cheron (Ecolo-Groen), Jean-Marc Delizée (PS), Laurent Devin (PS), Benoît Dispa (cdH) et David Geerts (sp.a)
- une motion pure et simple par Inez De Coninck (N-VA), Sabien Lahaye-Battheu (Open VLD), Emmanuel Burton (MR), Gilles Foret (MR) et Jef Van den Bergh (CD&V)

La motion pure et simple est adoptée par 81 voix contre 53

4. sur les motions déposées en conclusion de l'interpellation de :

- M. Marcel Cheron (Ecolo-Groen) à la ministre de la Mobilité, chargée de Belgocontrol et de la Société nationale des chemins de fer belges sur « la situation tourmentée à la SNCB et sur l'agenda concret du Plan de modernisation tant annoncé par Madame Jacqueline Galant, ministre de la Mobilité, chargée de Belgocontrol et de la Société nationale des chemins de fer belges » (n°52)  
(développée en réunion publique de la commission de l'Infrastructure, des Communications et des Entreprises publiques du 10 juin 2015)

Deux motions ont été déposées (MOT 54 052/001)

- une motion de recommandation par Stefaan Van Hecke (Ecolo-Groen) et Marcel Cheron (Ecolo-Groen)
- une motion pure et simple par Sabien Lahaye-Battheu (Open VLD), Emmanuel Burton (MR), Gilles Foret (MR) et Jef Van den Bergh (CD&V)

La motion pure et simple est adoptée par 81 voix contre 53